

Maitre d'ouvrage : METZ

Exploitant : VEOLIA

Réseau : METZ 1

Origine de l'eau : L'eau provient du mélange des puits de Metz Sud, des sources de Gorze et de la prise d'eau du Rupt de Mad. Ce mélange subit, à la station de Moulins les Metz, un traitement de préozonation, coagulation-floculation, décantation, filtration sur sable puis charbon actif en grains, chloration et filtration finale sur charbon actif en poudre.

Etat de la protection : Les puits de Metz Sud sont déclarés d'Utilité Publique par l'arrêté préfectoral n°79-AG/1-1436 du 14 septembre 1979, les sources de Gorze sont déclarées d'Utilité Publique par l'arrêté interpréfectoral n°81-AG/1-213 du 19 février 1981 et la Déclaration d'Utilité Publique est en cours d'instruction pour la prise d'eau du Rupt de Mad.

BACTERIOLOGIE

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. Les analyses ont révélé **99.6 %** de résultat(s) conforme(s) aux limites de qualité soit **1** analyse non conforme sur **235**.

PHYSICOCHIMIE

- **Nitrates** : élément provenant principalement des pratiques culturales, des rejets domestiques et industriels. La limite de qualité est fixée à 50 milligrammes par litre (mg/L). La concentration moyenne annuelle a été de **23.6 mg/L** avec un résultat maximum égal à **32.7 mg/L**. **Aucun** résultat a été non conforme sur **57** mesures.
- **Pesticides** : élément provenant principalement de l'infiltration d'herbicides et de fongicides. La limite de qualité est fixée à 0,1 microgramme par litre (µg/L) et par substance. Depuis 2009, environ 400 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau. Toutes les substances recherchées sont restées en dessous exigences de qualité réglementaires.
- **Dureté** : correspond à la teneur en calcium et magnésium. Une eau dure, de TH supérieur à 30 degrés français (° F), en l'état actuel des connaissances, n'induit aucun risque sanitaire pour les consommateurs mais peut présenter des inconvénients d'ordre domestiques (entartrage des appareils ménagers). La valeur moyenne annuelle du TH a été de **28.7°F** avec un résultat maximum de **31.9°F**.
- **Agressivité** : une eau est dite « agressive » lorsque le « delta pH » est supérieur à 0,3. Une telle eau est susceptible de provoquer des phénomènes de corrosion (notamment des conduites). La moyenne annuelle des « delta pH » était de **-0.13** avec un résultat maximum à **-0.03**. L'eau a été qualifiée d'eau agressive pour **0** résultat sur **8**.
- **Autres paramètres** :
Tous les autres paramètres mesurés ont présenté une moyenne conforme aux exigences de qualité.

CONCLUSION

L'eau distribuée en 2013 a été sur le plan bactériologique de bonne qualité.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées, à l'exception de nombreux dépassements de la référence de qualité fixée pour le paramètre carbone organique total, d'un dépassement de la référence de qualité fixée pour le paramètre ammonium et de deux dépassements de la référence de qualité fixée pour le paramètre turbidité.